## CANADA

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

**VILLE DE GRACEFIELD**

**LE 26 JUILLET 2010**

Séance extraordinaire des membres du conseil convoquée séance tenante, tenue au Centre récréatif et communautaire sous la présidence de monsieur Réal Rochon, maire à 20 h 00.

**PRÉSENCES :**

Daniel-Luc Tremblay, Eric Ethier, Jocelyne Johnson, Michael Gainsford, Bernard Caron et Claude Blais.

Était aussi présent le directeur général / greffier M. Jean-Marie Gauthier.

La séance est ouverte, il est présentement 20 h 00.

**2010-07-309 ÉTUDE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier,

appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

Que l’ordre du jour soit adopté tel que proposé :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dynamitage chemin Marks
4. Honoraires Pont Northfield
5. Varia

5-1 Fauchage des chemins

5-2 Don Fondation du Cancer

5-3 Voyages – Maison des Jeunes

5-4 Roches – chemin Alie

5-5 Don à la Fabrique de Gracefield

1. Période de questions
2. Fermeture de la séance

Le maire Réal Rochon, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de cette résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2010-07-310 DÉPENSES DE DYNAMITAGE**

**ATTENDU QUE** des travaux de dynamitage sont nécessaires sur le chemin Marks principalement à l’intersection du chemin Marks et Ruisseau-des-Cerises;

**ATTENDU QUE** la firme Dynamitage Ritchie était le plus bas soumissionnaire lors des dernières soumissions il y a seulement deux semaines;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Bernard Caron. appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

 D’autoriser les travaux de dynamitage requis sur le chemin Marks au montant de 4 571.44 $ taxes incluses, tel qu’inscrit dans la soumission de Dynamitage Ritchie datée du 14 juillet 2010.

 De plus, un montant maximum de 1 000.00 $ est également autorisé advenant d’autre dynamitage nécessaire.

Les dépenses seront imputées au poste budgétaire 02-320-622 (sable tamisé).

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

 **Adoptée à l’unanimité.**

**2010-07-311 HONORAIRES PONT NORTHFIELD – CIMA+**

**ATTENDU QUE** la résolution 2010-07-302 autorise une dépense d’honoraire de 7 563 $ à CIMA+ ;

**ATTENDU QU’** un solde manquant de 3 563 $ est attribuable à ces dépenses;

**EN CONSÉQUENCE**  il est proposé par le conseiller Michael Gainsford, appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

 Que le solde de 3 563 $ sera imputé à part égale au poste budgétaire 02 33010 622 et au poste budgétaire 02 33000 622.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

 **Adoptée à l’unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

Le maire Réal Rochon se retire de la table de délibérations, il est présentement 20 h 05.

**2010-07-312 FAUCHAGE DES CHEMINS**

**ATTENDU QUE** Monsieur Sylvain Rochon a déposé une offre de location d’une faucheuse à raison de 70 $ / heure ;

**ATTENDU QUE** plusieurs chemins ont grandement besoin d’être fauchés ;

**ATTENDU QUE** la ville ne paiera aucun bris pouvant survenir à la machinerie de M. Rochon ;

**ATTENDU QU’** un montant fut budgété dans chacun des secteurs, soit 8 000 $ au secteur Northfield et 5 000 $ au secteur Wright ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Michael Gainsford , appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

 Qu’une somme de 5 000 $ soit attribuée à chacun des secteurs concernés représentant plus ou moins 70 heures de faucheuse. Les chemins à être fauchés sont ceux inscrits ci-bas et la façon dont ils sont inscrits représentent l’ordre de priorité. :

Secteur Wright : Chemin Marks Ouest

 Chemin Marks

 Chemin Détour-Brown

 Chemin Lac-des-Iles

Secteur Northfield : Chemin Lac-Heney

 Chemin Alie

 Chemin Poisson-Blanc

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

 **Adoptée à l’unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

Le maire Réal Rochon réintègre son siège, il est présentement 20 h 08.

**2010-07-313 DON FONDATION DU CANCER**

**ATTENDU QUE** M. Henri Knight organise un tournoi de golf le 24 juillet prochain au profit de la Fondation du cancer ;

**ATTENDU QUE** la ville de Gracefield est très sensible à cette cause ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

 Qu’un don de 100 $ soit autorisé à cet événement et que le chèque soit fait au nom de M .Henri Knight et inscrit Fondation du Cancer au talon du chèque.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

 **Adoptée à l’unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

Le conseiller Eric Ethier se retire de la table de délibérations, il est présentement 20 h 10.

**2010-07-314 DON À JEUNESSE SANS FRONTIÈRES DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

**ATTENDU QUE** Jeunesse sans frontières de la Vallée-de-la-Gatineau organise deux voyages durant la période estivale ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson,appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

 Qu’un don de 1 000 $ soit remis à Jeunesse sans frontières de la Vallée-de-la-Gatineau pour l’organisation des voyages pour l’été 2010.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

 **Adoptée à l’unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

Le conseiller Eric Ethier réintègre son siège, il est présentement 20 h 12.

**2010-07-315 ROCHES SUR LE CHEMIN ALIE**

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier,

appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

 D’autoriser Dynamitage Ritchie à effectuer du dynamitage sur le chemin Alie pour une dépense estimée à 375 $ plus les taxes applicables.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2010-07-316 DON À LA FABRIQUE DE GRACEFIELD**

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay,

appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

 D’autoriser un don à la Fabrique de Gracefield au montant de 300 $ pour le départ du curé Sirois et l’arrivé du nouveau curé.

Le maire Réal Rochon demande le vote :

Pour : Bernard Caron, Eric Ethier, Claude Blais et Daniel-Luc Tremblay.

Contre : Jocelyne Johnson et Michael Gainsford.

Le maire Réal Rochon ne se prévaut pas de son droit de vote.

**Adoptée majoritairement.**

**2010-07-317 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le maire Réal Rochon

et résolu,

 De lever la séance, il est présentement 20 h 38.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée unanimement.**

Le maire Le directeur général / greffier

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Réal Rochon Jean-Marie Gauthier

**Approbation du procès-verbal :**

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n’ayant pas avisé le directeur général / greffier de mon refus de les approuver conformément à l’article 53 de la Loi sur les cités et villes.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Réal Rochon

Maire